

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela étant possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	25X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'ÉTENDANT

DEUXIÈME PARTIE — L'IDÉE DE M. DE VIVONNE

XII

Le soir même, le duc arrivait chez son ami, où il trouvait réunie une nombreuse troupe de chasseurs.

Pendant dix jours, on ne s'occupa et ne parla que de chasse, jusqu'au moment où se présenta, nouveau débarqué de Paris, un retardataire qui venait rejoindre la bande.

À son entrée, cette unique question lui fut posée en chœur :

— Quelles nouvelles de la Cour apportez-vous ?

— Comment ! vous ne connaissez pas la grande, la surprenante, l'abracadabrante nouvelle du jour ? demanda l'interrogé.

— Non, non ; parlez ! parlez !

— Eh bien, messieurs, notre royal papillon s'est enfin fait prendre ! Depuis cinq jours le roi a une favorite ! !

— Pas possible !

— Il paraît que tout s'était d'abord passé dans le mystère... un amour discret... mais il a été impossible de dissimuler plus longtemps... La paternité a rendu le roi plus hardi et il a franchement arboré les couleurs de celui qui a fait battre en son cœur les paternelles émotions.

— Tiens ! il paraît que ma chère sœur a réussi ! pensa joyusement de Vivonne, qui avait écouté avec une émotion facile à comprendre.

— Quel est le nom du nouvel astro ? demanda un auditeur.

— La définition est juste, car hier même l'épue a été créée duchesse par l'amoureux monarque, ajouta le donneur de nouvelles.

— Athénaïs doit être dans la joie de son cœur, se dit encore de Vivonne, persuadé qu'il était question de sa sœur.

— Son nom ! dites-nous son nom ! demanda la voix générale.

— Eh bien, messieurs, puisque vous désirez la connaître, c'est M^{lle} Louise de la Beaume que le roi vient de nommer duchesse de La Vallière.

— Hein ! fit de Vivonne, qui boudit subitement à ce nom remplaçant celui qu'il attendait.

On se trompa sur l'émotion du duc, que l'on mit sur le compte de la surprise.

— Ah ! regardez donc la figure de de Vivonne en apprenant que le roi a choisi une boiteuse, cria quelqu'un.

— C'est pourtant vrai qu'elle est boiteuse ! reprit le chœur.

— Oui... mais cette boiteuse sera bientôt mère... ce qui a déterminé le roi à lever enfin le voile de ses discrètes amours, répéta le conteur.

Le soir, en préparant sa valse, de Vivonne, furieux de l'échec de sa sœur, maugréait :

— Je n'ai plus rien à faire ici. Au point du jour, je retournerai à Paris.

Et le lendemain il partit au milieu des rires de toute la société, qui lui criaient :

— Tu ne perds pas de temps pour aller saluer le nouvel astro !...



... La partie est perdue pour avoir voulu la jouer trop tard !

En arrivant à l'hôtel de Mortemart, le premier visage que vit le duo fut celui de sa sœur, qui, la nuit même, était revenue de Chartres.

Elle était calme en apparence.

—Je sais tout, Victor, lui dit-elle, une lettre de M^{lle} de Mortemart m'a appris là-bas le triomphe de M^{lle} de La Vallière. La partie est perdue pour avoir voulu la jouer trop tard.

—Sans compter que votre rivale paye en bonne monnaie ce que vous vouliez solder avec un faux jeton, ajouta un peu brutalement de Vivonne.

—Aussi n'ai-je pas donné suite à mon projet, répliqua sèchement sa sœur.

Un souvenir vint au duo.

—Mais alors que voulait donc dire le roi, en m'annonçant qu'il songeait à votre avenir ?

M^{lle} de Mortemart montra une lettre au sceau royal ouverte sur la table.

—L'explication en est dans ce papier qui m'attendait à mon arrivée. En même temps qu'il me nomme dame d'honneur de MADAME, le roi m'annonce qu'il m'a choisi pour époux M. de Montespan, et signera au contrat. C'est comme un ordre qu'on m'envoie.

—Oui, mais c'est un mariage qui vous fera résider à la Cour... près du soleil qui étendra sur vous ses rayons, avança doucement le frère.

—Cette fois, je ferai plus habile, murmura M^{lle} de Mortemart.

Et son grand œil fier s'alluma comme si, dans l'avenir, elle lisait déjà que, devenu duchesse de Montespan, après avoir renversé M^{lle} de La Vallière, elle commanderait pendant quinze années à celui qui l'avait d'abord repoussée.

Après un court instant de silence, le duo se frappa le front en s'écriant :

—À propos... et l'enfant ?

—Il me devenait inutile. J'ai chargé ma camériste Josépha, moyennant une bonne somme, de l'abandonner adroitement chez quelque paysan, dit Athénaïs.

Quand il fut seul, en songeant à l'imprévu dénouement de cette intrigue, de Vivonne se mit à rire.

—La Josépha est une coquine, se dit-il, coquine, adroite et prudente. Pour ne pas se compromettre, et surtout pour garder l'argent, elle est capable d'avoir abandonné le petit sur le bord du grand chemin. Mieux aurait valu le rendre à cette charmante M^{me} Bricbet...

Une réflexion l'arrêta.

—Mais non, fit-il, le rendre n'était pas possible, puisque Bricbet, à cette heure délivré, a dû apprendre de sa femme que, son enfant était mort en naissant, M^{me} Bricbet ne peut pas revenir sur ce mensonge.

De Vivonne achevait à peine son monologue que la porte, violemment ouverte, donnait passage à un homme que plusieurs domestiques s'efforçaient en vain de retenir.

—Oui, je veux le voir... il est revenu tout à l'heure de la campagne... c'est mon bienfaiteur ! mon sauveur !... Ne retardez pas d'un seul instant ma joie de me jeter à ses pieds, s'écriait cet homme qui vint se rouler aux genoux du duo, en sanglotant de bonheur.

—Tiens ! c'est toi, mon garçon ! fit de Vivonne, en reconnaissant Bricbet.

—Oui, monseigneur, c'est moi, moi votre esclave, votre

chose ; vous pouvez me demander ma vie, je vous appartiens corps et âme ! car ma femme m'a tout conté.

—Ah ! ta femme t'a tout conté ? fit de Vivonne, fort interloqué et ne s'expliquant pas en quoi la confession de la femme, si elle avait eu lieu, pouvait si pleinement contenter le mari.

—Oui, elle m'a tout dit. Comment vous étiez venu de vous-même pour tenir la promesse que vous lui aviez faite jadis d'être témoin du baptême comme vous l'aviez été du mariage. Je sais que c'est à vous que je dois ma liberté... et que nous devons, ma femme et moi, le bonheur de tout notre vie, puisque votre généreux don de parrain à la mère va me permettre de donner un fort à-compte à M^e Luchat, qui consent à me vendre son étude... Ah ! c'est le ciel qui vous a mis sur notre route, monseigneur.

Et tout haletant d'une immense joie, Bricbet, en les entourant de douces larmes, baisait les mains du duo, qui ne s'expliquait pas cette satisfaction à un père à la nouvelle de la mort de son enfant.

—Depuis quand es-tu sorti de prison ? demanda de Vivonne.

—Depuis dix jours, monseigneur.

Le duo le regarda tout dérouter. Il avait été convenu que M^{me} Bricbet attendrait au moins une semaine, et, au compte de Vivonne, le clero n'aurait dû être délivré que depuis quarante-huit heures au plus.

Bricbet ne s'aperçut pas de cet étonnement, et poursuivit :

—Oui, depuis dix grands jours... quelques heures après la délivrance.

—Ah ! fit de Vivonne qui n'y comprenait décidément plus rien.

—Aussi, continua le clero, mon premier devoir a été d'accourir ici... mais vous veniez de partir pour la chasse. Pendant votre absence, je suis venu dix fois par journée... d'abord pour vous remercier... et puis pour vous demander de vouloir bien fixer le jour.

—Fixer le jour... pour quoi ?

—Mais pour le baptême.

—Le baptême ?? fit de Vivonne ahuri.

—Oui, le baptême de mon fils... votre filleul ; un beau gros gargon qu'une voisine me tient en bas... et que je vais aller vous chercher si vous l'ordonnez.

—Ma foi ! oui ; je suis curieux de le voir !!! s'écria le duo, ne sachant plus que penser.

A ce désir de voir son fils, exprimé par le duo, Bricbet s'élança vers la porte, disparut pendant une minute et revint, portant sur ses bras un poupon frais et rose que de Vivonne, ébahi, contempla en se disant :

—Quel tour la commère Bricbet a-t-elle donc joué à son mari ?

Couvant sa progéniture d'un regard attendri, le clero du procureur poursuivit avec l'accent de la plus profonde reconnaissance :

—Oui, mon généreux protecteur, voici votre filleul. Le premier mot que balbutieront ses petites lèvres sera votre nom, et sa vie, comme la mienne, se passera-tout entière à prier pour celui qui nous a si noblement préservés de l'infamie et de la misère.

—Alors, Bricbet, tu es complètement heureux ? fit le duo, ému par cette franche joie.

—Ah ! monseigneur, songez-y donc ? un seul jour me donne à la fois liberté, enfant, femme et fortune... oui, fortune, car je vous le promets, je vais rudement travailler pour mon mioche et je saurai faire prospérer l'étude de Luchat pour laquelle j'ai traité, grâce à vos louis d'or.

— Dès ce jour tu peux compter parmi tes clients la maison de Mortemart.

— Merçi, monsieur le duc. Maintenant, je n'aurai plus rien à désirer quand vous m'aurez désigné le jour du baptême.

— Ah ! c'est vrai. Alors, mettons dans quinze jours. Je tiens à ce que ta femme soit bien rétablie, appuya de Vivonne, qui voulait apprendre la vérité de Mme Bricbet.

— Dans quinze jours, c'est convenu, monseigneur, fit le clerc, qui partit radieux de bonheur.

M. de Vivonne n'eut pas besoin d'attendre la quinzaine ni d'interroger Mme Bricbet pour savoir tout.

Le lendemain, il reçut la visite du chirurgien qui avait soigné Mme Bricbet.

Cette visite était intéressée ; le docteur venait pour toucher la rétribution de ses soins.

Ce prix avait sans doute été fixé d'avance à une certaine somme, car le duc posa sur la table une fort respectable pile de louis, en disant :

— Voici ce qui a été convenu.

Le chirurgien compta de l'œil, mais n'étendit pas la main vers l'or.

— Eh bien, docteur, est-ce que les louis vous font peur ? demanda de Vivonne, étonné de ce peu d'empressement.

— Oh ! ce n'est pas cela, dit le médecin.

— Qu'est-ce donc alors ? Voilà bien le prix exigé par vous ?

— Oui, mais monseigneur est trop juste pour ne pas convenir qu'à double peine il faut toujours double salaire.

— Comment ! double salaire ?

— Puisque, je le répète humblement, j'ai eu double peine.

— Que me chantez vous là ?

— Est-ce que monseigneur ignore ce qui s'est passé ?

De Vivonne tendit l'oreille.

— Parlez, fit-il.

— Monsieur le duc se souvient il qu'après avoir posé l'enfant dans la voiture je lui ai demandé la permission de revenir près de la mère, qui avait besoin de derniers soins ?

— Oui, après ?

— Je croyais que j'en avais fini... Quel erreur ! je n'étais qu'à moitié de ma besogne.

— Vraiment ?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Quand je suis revenu près de la malade, j'ai trouvé Mme Bricbet en proie à de nouvelles douleurs et, vingt minutes plus tard, elle a mis un autre bambin au monde.

Cette révélation suffisait pour tout expliquer à de Vivonne.

— Monseigneur est maintenant à même de décider si j'ai gagné deux fois mes honoraires ? reprit le docteur.

— C'est juste, répliqua le duc en ajoutant une seconde pile de louis à la première.

Cette fois le médecin étendit une main avide et crochue qui se referma sur la double proie.

Puis, saluant bien bas, il gagna la porte en disant à de Vivonne, comme s'il lui supposait l'envie de se créer une collection d'enfants :

— A la prochaine fois, monseigneur.

Il avait à peine disparu que le duc partit d'un franc éclat de rire.

— Par Vénus ! se dit-il, je comprends maintenant pourquoi la petite Bricbet a fait délivrer tout de suite son époux, sans avoir besoin de temps pour arranger son histoire d'enfant mort

en naissant... Ah ! il y a gros à parier que Bricbet quittera cette terre sans avoir jamais appris qu'il a été doublement père.

Et sans grande impatience, il attendit l'heure qui devait le remettre en présence de la jeune femme.

Enfin le jour du baptême arriva.

Encore pâle, mais se redressant sous le souffle du bonheur revenu, Mme Bricbet, en voyant apparaître de Vivonne à ses côtés, lui adressa un si suppliant regard, que le duc comprit ce muet appel fait à son honneur.

La foule énorme, accourue pour être témoin de l'incroyable chance des deux époux, s'était respectueusement écartée du grand seigneur qui daignait être parrain de l'enfant d'un petit bourgeois.

Quand à Bricbet, il venait de s'éloigner, en quête du curé retardataire.

Pendant ce court instant qu'ils furent isolés, le duc souffla à l'oreille de la tremblante femme :

— Rassurez-vous, madame. Je vous donne ma foi de gentilhomme que notre secret me suivra dans la tombe.

Une lueur joyeuse éclaira le visage de Mme Bricbet, qui, tout aussitôt, redevint triste.

Car de son cœur à ses lèvres était montée une question qu'elle n'osait prononcer.

Elle finit pourtant par rassembler tout son courage, et, la rougeur au front, elle murmura bien bas :

— Qu'est-il devenu ?

Deux fois mère, elle songeait à cet autre enfant qui avait été la rançon de époux.

Le duc voulut en finir tout de suite avec le passé, en assurant, au prix d'un coup douloureux, la tranquillité future de cette femme, et répondit :

— Il est mort !

Un nerveux papillotement des paupières trahit l'effort de Mme Bricbet pour retenir ses larmes, elle courba douloureusement la tête et soupira :

— Le ciel me punit déjà !

De Vivonne eut pitié d'elle et, de sa plus douce voix, il reprit :

— Reprenez courage, mon enfant. Ne voyez-vous pas, au contraire, que le ciel vous protégeait ? Au prix d'un enfant qu'il avait condamné d'avance, il vous a rendu tout le bonheur que vous méritiez.

Ce fut la dernière fois que de Vivonne vit Mme Bricbet.

La première fougue de jeunesse passée, il entra dans cette carrière d'honneurs et de dignités, que la faiblesse du roi et surtout l'amitié de Mme de Montespan lui firent plus tard si splendidement large.

Car l'ambition de Mme de Montespan finit enfin par être satisfaite.

En deux ans, elle avait supplanté Mlle de La Vallière dans le cœur du roi, et, durant les quinze années de sa faveur, elle le rendit père de huit enfants plus authentiques que celui dont, avec l'aide de son frère, elle avait un instant voulu doter le monarque.

Tant qu'elle tint Louis XIV sous le charme, Athénaïs de Mortemart fut l'infatigable protectrice du duo de Vivonne, qui entassa charges sur charges, ainsi qu'on a pu en juger par la nomenclature que nous avons donnée.

Les événements s'étaient succédé si nombreux dans la vie du frère de la favorite, qu'il avait à peu près oublié l'aventure de Mme Bricbet quand, dix-huit années après la double naissance, de Vivonne, devenu général des galères, s'était vu en pré-

sence du premier fils de Mme Brichet, ce jumeau que sa sœur Athénaïs avait fait abandonner dans un fossé de grande route.

Une sorte de remords l'avait mordu au cœur.

Mais dans ce misérable, si profondément corrompu malgré sa jeunesse, de Vivonne avait compris que le repentir était impossible et que le bagne ne pouvait lâcher une pareille proie.

Comme nous l'avons dit, il s'était borné à lui assurer la vie contre l'inexorable pénalité du bord, sans prévoir quelle série de tortures résulterait de son acte de clémence pour celui dont il avait voulu adoucir le sort.

On comprendra maintenant tout ce qu'il y avait de vrai dans cette réflexion de M. de Vivonne quand, à son départ de Toulon, en songeant au galérien laissé à bord, il s'était écrié :

— Singulière destinée ! ce gargon va pourrir aux galères, après avoir été sur le point de jouir d'une existence princière !

Mais, avant de revenir à ce forçat s'évadant après trente-sept années de galères pour s'enrôler dans la bande de Cartouche, il nous faut d'abord en finir avec le ménage Brichet, que nous reprendrons à la porte de l'église, après la cérémonie du baptême.

Devenu successeur de son patron Luchat et s'enrichissant dans son étude mise en vogue par la clientèle du duc de Vivonne et de Mme de Montespan, Brichet, disons-nous, vécut sans se douter jamais que par le monde il avait un autre fils que celui qu'il voyait grandir à ses côtés. Il élevait ce dernier dans son fanatisme de reconnaissance pour M. de Vivonne, ce bienfaiteur qui, après l'avoir arraché aux galères, avait commencé sa fortune.

Vingt-huit années après son pacte avec Mme Brichet, le duc mourait sans avoir jamais soufflé mot du passé.

Trois ans plus tard, la femme du procureur quitta cette vie et, en se refermant sur elle, la pierre du tombeau ensovelit le secret de la naissance du second enfant.

Veuf et millionnaire, nous avons vu le procureur Brichet, pour lequel l'heure de la retraite avait sonné, céder son étude à son fils et se faire bâtir sur le quai de Béthune le magnifique hôtel où resplendissait en son cadre doré le portrait de M. de Vivonne.

Il allait prendre possession de cet asile préparé pour sa vieillesse, quand la mort, à son tour, vint le frapper.

Seul ici-bas survécut donc Brichet fils, notre Brichet, le héros de l'histoire que nous contons, lui que nous avons aussi vu, quand il fut veuf de la fille du savetier Pigeot, épouser Aurore Fouquier, disparaître un beau matin, puis revenir deux années plus tard d'un long et lointain voyage pour vivre entre sa femme et sa fille.

Et maintenant que nous avons apuré un passé qui va nous donner la clef de bien des mystérieux événements de notre dramatique histoire, nous reviendrons à l'hôtel du quai de Béthune à l'heure où les cloches de l'église Saint-Louis tintaient tristement pour le service funèbre du pauvre Brichet, dernier du nom, que la foule croyait être mort d'une congestion cérébrale.

Dans quel but Colard avait-il agi ?

Pourquoi ce modèle des serviteurs, qui semblait tant aimer son maître, l'avait-il empoisonné ?

Pourquoi enfin, resté seul en l'hôtel déserté par tous ses habitants qui assistaient à la cérémonie, le vieil intendant écoutait-il joyeux la lugubre sonnerie qui lui annonçait que le corps de sa victime était descendu dans le caveau de l'église ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous reprendrons notre récit au moment où, derrière le valet empoisonneur qui so-

royait sans témoin, s'était élevée une voix qui lui avait lancé cet unique, mais terrible mot :

— Assassins !!!

À la vue de celui qui avait parlé, Colard, on s'en souvient, s'était évanoui.

C'est que l'épouvante avait été immense dans l'âme du coupable !

Qu'on en juge !

On entendait encore au loin la voix des chantres de l'église, psalmodiant les prières pour le repos de l'âme de celui qu'on desoendait en sa dernière demeure...

Et, derrière lui, Colard, en se retournant, avait vu se dresser celui-là même sur le cerueil duquel la foule émue jetait, en ce moment, l'eau bénite.

C'était Brichet lui-même !!!

XIII

Oni, c'était bien Brichet !

Non pas ce procureur à la mine fatiguée, à l'œil méfiant, à la physionomie inquiète qu'on avait, le matin même, cloué en sa bière, mais le Brichet calme, grave, sévère, dont le regard clair et limpide dénotait toute la sérénité d'une conscience pure.

Quand Colard reprit connaissance, son regard rencontra, penché vers lui, le visage connu d'une seconde personne qui, pendant son évanouissement, était entrée dans la chambre. C'était le docteur Gardie, dont les soins venaient de rappeler l'intendant à la vie.

Brichet, assis à quelques pas d'eux, attendait que Colard eût complètement retrouvé ses sens.

— Maurice, ne pouvons-nous pas être interrompus ici par quelqu'un de la maison pendant l'entretien que je vais avoir avec cet homme ? demanda le procureur quand il vit l'intendant rouvrir les yeux.

— Non, monsieur Brichet. Personne ne viendra. Après l'enterrement, beaucoup de domestiques se sont éparpillés dans le voisinage. Mme Brichet s'est retirée dans le pavillon, et j'ai reconduit Mlle Pauline éplorée jusqu'à son appartement. Quand même je n'aurais pas pris la précaution de verrouiller la porte, on respecterait encore le seuil de la chambre d'un mort. Vous pouvez donc être bien certain que nul ne se présentera ici.

Rassuré par cette affirmation, Brichet se tourna vers son domestique et lui dit d'un ton impératif :

— Approche, misérable !

Colard fit quelques pas en chancelant, mais, vaincu par l'émotion, il se laissa tomber sur les genoux, et, les mains jointes, il prononça d'une voix brisée :

— Pardon ! maître, pardon !

— Oui, ta place est à mes pieds, malheureux ! toi qui as payé toutes mes bontés par le plus abominable crime ! dit tristement le maître.

Après avoir un moment regardé l'homme qui s'humiliait devant lui, Brichet reprit :

— Maintenant, réponds-moi.

Restant toujours à genoux, Colard releva un peu la tête, qu'il avait courbée. Maurice, debout derrière le fauteuil du procureur, assistait impassible à cette scène.

— Avant de parler de ton crime, rappelons les circonstances qui l'ont précédé, poursuivit Brichet. Je venais d'épouser Aurore. J'aimais ma jeune épouse ; j'étais heureux et plein de confiance. Un jour tu m'apportas un billet adressé à ma femme par

un baron Knoul de Cambiao, qui lui demandait un rendez vous. T'en souviens-tu ?

—Oui, maître.

—Où avais-tu trouvé ce billet ?

—Dans la chambre de votre femme. Elle avait sans doute voulu le jeter au feu. Mais, au lieu de tomber dans le foyer, le papier avait roulé dans l'angle de la cheminée. C'est là que je le trouvai en venant enlever les cendres, pendant l'absence de madame.

(Si le lecteur a bonne mémoire, il doit se rappeler qu'il a été fait mention de ce billet dans une confidence d'Aurore à M. de Badières.)

Briquet continua :

—Tout en faisant allusion à un passé brisé entre les jeunes gens, ce billet ne compromettait pas Aurore. Avec quelques mots, tu pouvais dissiper mon inquiétude et me rendre le calme. Au lieu d'agir ainsi, tu fis tout pour irriter ma jalousie. Suivant toi, une liaison existait entre Aurore et M. de Cambiao. Tu m'affirmais qu'ils s'étaient déjà plusieurs fois rencontrés. J'avais en toi une confiance illimitée et je te crus !

—Je mentais. Mme Aurore n'avait jamais manqué à ses devoirs, confessa Colard repentant.

—A cette nouvelle assurance de mon déshonneur, je devins furieux et je voulus éclater en reproches devant ma femme. Tu me retins par ces paroles : « Elle nierra toujours, tant que vous ne l'aurez pas prise sur le fait. » Te souviens-tu de cette phrase, calomniateur ?

—Oui, et je vous offris de vous faire surprendre les amants en un criminel rendez-vous, balbutia l'intendant que le remords semblait torturer plus cruellement à mesure que son maître fouillait dans le passé.

Le procureur poursuivit :

—Ce fut alors que tu me proposas l'exécrationnable plan que j'adoptai... pour mon malheur. Il fallait prétexter un voyage, frindre de m'éloigner et revenir en cachette la nuit suivante. A minuit, tu devais m'ouvrir la petite porte du jardin et me conduire vers les deux amants réunis sous mon toit en mon absence.

Briquet s'arrêta un peu pour laisser se calmer la foudre colère que soulevaient en lui ces pénibles souvenirs.

Il reprit bientôt :

—Ma confiance en toi était telle que je ne t'avais jamais rien caché. Je t'avais confié que, dans la première ivresse d'amour pour ma jeune femme, j'avais, par testament, disposé de tous mes biens en sa faveur.

Tei l'accent de Briquet trembla, et, moins haut, comme s'il se parlait, il ajouta :

—Je l'avoue, j'étais coupable ; j'avais agi en mauvais père. Dans l'égoïsme de mon amour de vieillard, je dépouillais ma fille chérie.

Colard, en entendant ces mots, secoua tristement la tête et murmura, si bas que Briquet ne put l'entendre :

—Oui, et c'est cela qui a été la cause de notre malheur à tous.

Après cette passagère émotion, le procureur raffermi sa voix pour continuer :

—Je ne devais pas laisser s'enrichir de mes dépouilles l'épouse que je croyais coupable. Aussi, dans la prévision du danger qui pourrait m'atteindre dans ma rencontre avec M. de Cambiao, s'il se défendait en se voyant surpris, je songai à réparer l'injustice commise envers ma fille, et, la veille de mon départ,

j'allai chez Baudouin changer mon testament. Il paraît que ce changement t'importait fort, car tu me questionnas dix fois pour savoir s'il avait eu lieu.

—C'est vrai, fit l'intendant.

—J'ai appris plus tard, dans ma retraite, que cette précaution avait été rendue inutile par l'erreur que j'ai commise en brûlant le nouvel acte que je venais d'écrire. Je continue. Enfin arriva l'heure où tu vins me dire de me préparer à surprendre les coupables, qui, d'après toi, allaient se réunir. Il fut convenu que je partirais pendant la nuit, laissant une lettre pour annoncer mon voyage à ma fille et à Aurore. En partant la nuit, disais-tu, nul ne serait là pour me recevoir, soit de Badières, soit Baudouin, et pour faire manquer mon plan. Je n'emportai aucun bagage. Je pris des armes pour punir ceux qui me déshonoraient et je me munis d'une très forte somme pour m'enfuir à l'étranger après avoir tué les coupables.

Il semblait que tous ces détails de la conduite de Colard étaient déjà connus du docteur Maurice, car il avait écouté sans surprise le récit de Briquet.

Ce dernier continua :

—La nuit suivante, à minuit, je frappais à la petite porte du jardin, que tu m'ouvris.

—Ils font ensemble, me dis-tu.

—Conduis-moi à eux, te répondis-je en faisant un pas pour avancer dans le jardin. C'est alors que tu étendis la main pour me retenir et que—circonstance qui aurait dû me paraître étrange en pareil moment—tu m'adres-tes encore cette question :

—Avez-vous refait votre testament en faveur de Mlle Pauline ?

—Oui, cent fois oui ! te dis-je avec impatience, en reposant ta main qui me barrait le passage. Je n'avais pas fait trois pas en te tournant le dos que tu te précipitais sur moi en me frappant d'un poignard qui dut s'enfoncer jusqu'à la garde entre les deux épaules.

Après un court silence, Briquet demanda lentement :

—Assassin Colard, oseras-tu nier ton crime en ma présence ?

—J'avoue avoir voulu vous tuer, répondit d'un ton bref l'intendant, qui s'était relevé et se tenait maintenant, pâle et sombre, les bras croisés, debout devant son maître.

A cet aveu du coupable, Briquet et Maurice échangèrent un regard de surprise. Quand ils s'attendaient à voir l'intendant balbutier quelques mots de défense, celui-ci se reconnaissait meurtrier avec une sorte d'énergie farouche.

—Ainsi donc tu confesses m'avoir attiré dans un guet-apens, en excitant ma jalousie ? appuya le procureur.

—Oui, un véritable guet-apens, car votre femme était innocente, et je le savais. Mon seul but était de vous tuer, répondit Colard d'une voix que la terreur ne faisait plus trembler.

Briquet, étonné d'une aussi cynique franchise, regarda en silence cet homme qu'il avait connu probe, dévoué, aimant, et qui, à cette heure, se vantait presque d'un horrible forfait.

—Ecoute encore, continua-t-il, car je veux que tu saches que tout ce qui a suivi ton crime m'est connu. Quand je revins à moi, j'étais couché dans une pauvre mansarde. Derrière le meurtrier, Dieu avait envoyé un sauveur.

En prononçant ces mots, le procureur s'était retourné vers Gardie, dont il pressa la main.

A ce geste, l'œil de Colard brilla joyeux.

—Ah ! fit-il, c'est M. Maurice qui vous a sauvé ? Tan mieux !

Brichet et Gardie restèrent une seconde interdit devant cette exclamation de contentement, échappée à l'assassin.

—Oui, c'est lui qui m'a sauvé, reprit le procureur ; il m'avait ramassé sur le pavé du carrefour et, seul, sans appeler à l'aide, il m'avait emporté dans sa modeste demeure. En revenant à moi, ma première pensée fut un désir de vengeance. Je croyais que Cambiao et Aurore avaient acheté ton bras pour me frapper. J'obtins de Maurice sa parole de garder le silence sur mon aventure. Mais pouvait-il me cacher longtemps aux yeux des autres locataires de la maison ? Grâce à la somme dont j'étais porteur, je la lui fis acheter et, rassurés contre l'indiscrétion, nous l'habitâmes ensemble pendant les deux mois que dura ma convalescence.

—Oui, je n'avais pas encore à mon service ma vieille Germaine, dont le bavardage pouvait nous trahir, pensa Maurice.

—Enfin, guéri, je sortis de chez le docteur pour aller me loger aux environs et, là, pendant deux longues années, Colard, j'ai, chaque jour, épilé tous tes pas, toutes tes démarches. Sur la fidélité d'Aurora, je n'avais plus de doute. Mais en moi était né un étrange et impétueux désir, celui de savoir pourquoi tu m'avais frappé.

Un pâle sourire parut sur les lèvres de l'intendant à ces dernières paroles.

—Et avez-vous trouvé ? demanda-t-il d'une voix lente.

—Non, fit Brichet. Rôdant autour de l'hôtel ou posté à l'affût, questionnant ou écoutant partout, si méconnaissable sous mon déguisement que tu m'as rencontré vingt fois sans me reconnaître, je me suis attaché à toi. Rien de ce que tu as fait ne m'a échappé. Là où d'autres cherchaient vainement le coupable, j'ai deviné ta main. C'est toi qui as frappé de Lozeril au carrefour ?

—Oui, pour assurer mon secret, dit tranquillement Colard.

—C'est toi qui as appelé le misérable qui avait pris ma place ?

L'intendant fit de la tête un signe affirmatif.

—Et c'est encore vous qui l'avez tué avec un poison que vous m'aviez volé ! ajouta Maurice.

—Vous avez raison, docteur, répondit Colard, toujours calme.

Le procureur et Gardie observaient, pleins d'une indicible surprise, cet homme qui, revenu de son épouvante première, avouait maintenant ses crimes sans la moindre émotion.

Brichet reprit la parole.

—Tes forfaits ont appelé sur toi toutes les sévérités de la justice, et pourtant, au moment de te livrer, je ne sais quoi plaide en ta faveur. Au milieu de ta carrière de crimes, je te vois toujours bon et dévoué pour Pauline. Je te trouve probe et désintéressé, puisque tu n'a pas distrait un sou de ma fortune, que tu as tenu dans ta main. Aussi, je cherche vainement le motif qui t'a fait agir.

Colard parut hésiter, puis il demanda d'une voix un peu émue :

—Vous tenez donc bien à le connaître ?

—Oui, Colard.

L'intendant secoua la tête.

—Alors, fit-il, ne m'appellez plus Colard, monsieur Brichet, car ce n'est pas mon nom.

—Mais qui donc es-tu ? s'écria le procureur étonné.

Le vieux domestique fit les quatre pas qui le séparaient de Brichet et, le regardant en face, il répondit :

—Je suis le savetier Pigeot, le père de votre première femme.

A ce nom qu'il avait oublié depuis longtemps, le procureur se renversa de surprise sur le dossier de son fauteuil, en s'écriant :

—Vous, Pigeot..., de Nancy ? mon premier beau-père ?

—Oui, moi dont la basse condition vous fait tant rougir que, pour assurer le bonheur de ma fille, je m'étais engagé à ne jamais la revoir...

Colard s'interrompit pour hausser les épaules de pitié.

—Fou que vous étiez de croire à un pareil pacte, continua-t-il. Est-ce qu'un père peut renoncer à voir son enfant ? Sentir là, sur son cœur, cet être qu'on adore ; couvrir de baisers cette tête chérie ; se faire l'esclave de ses volontés ; rire de ses joies ; et, à son tour, se savoir aimé ; un trop pur et trop réel bonheur pour qu'un homme consente à y renoncer.

Après une courte pause, Colard poursuivit d'une voix lente :

—Inutile de vous dire que je n'ai jamais résidé à Nancy. J'habitais Paris, travaillant de mon état pour élever mon enfant dont la naissance avait coûté la vie à sa mère. Au milieu de ma pauvreté, j'étais un peu fou, car dans ma cervelle germaient sans cesse mille projets d'avenir pour ma fille, que je voulais voir heureuse et riche. Hélas ! c'étaient là des rêves creux, car l'ouvrage allait si mal qu'il fallut bientôt y renoncer. Alors je songai à entrer en condition. Je confiai ma fille à une vieille voisine de mansarde et j'entraï chez vous, où se trouvait une place vacante.

—Et vous vous êtes alors donné le nom de Colard, dit Brichet.

—Oui, et voici pourquoi : Avant de me présenter à vous j'avais pris des informations. On vous avait représenté bon, doux, bienveillant, de goûts modestes et chastes, car votre jeunesse avait résisté à tous les entraînements. Alors se réveilla plus ardente en moi cette ambition du bonheur de ma fille. Si, en entrant chez vous, je vous donnai ce nom de Colard, c'est que j'y étais poussé par une espérance folle.

Un sourire vint aux lèvres de Colard en prononçant ce dernier mot, et il se reprit :

—Folle !... mais non, cette espérance n'était pas folle, puisqu'elle s'est réalisée. Au bout d'une année que j'étais à votre service, j'avais reconnu en vous une nature aimante, mais timide, qui, jusqu'à ce jour, n'avait osé se faire comprendre. Alors, je mis mon plan en œuvre. Vingt fois, à votre rencontre, je fis passer ma fille... à son insu, croyez-le, car la pauvre enfant allait reporter son ouvrage, sans se douter qu'on avait choisi la route et l'heure.

Le souvenir de sa fille morte fit trembler la voix de Colard en continuant :

—Je la vois encore, fraîche et rose sous ses beaux cheveux blonds, au pudique maintien, au candide visage, trottant menu et un peu effrayé par les rues. Aussi ne fut-elle pas longtemps sans être remarquée par vous.

Brichet approuva de la tête.

—Votre idée fut d'en faire votre maîtresse, et je fus chargé de transmettre des propositions qui, vous le devinez, n'allèrent pas à leur adresse. Ce que j'avais prévu arriva. La résistance irrita ce qui n'était d'abord qu'un caprice. Votre nature peu corrompue ne persista pas en ces déshonnêtes projets, et vous vous mîtes à aimer sincèrement. Ce père savetier vous faisait hésiter au mariage. C'est alors que eignis d'aller à Nancy pour obtenir de Pigeot cette promesse de ne jamais revoir sa fille. Vous ne vous doutiez guère que ce Pigeot, quand vous le croyiez si loin, ne quittait pas vos talons.

Malgré la gravité de la situation, cette remarque arracha un sourire à Bricbet.

— Il est une chose que vous avez ignorée, poursuivit l'intendant, c'est la résistance qu'il me fallut vaincre, quand, en annonçant ce mariage à ma fille, je lui appris à quelles conditions il se concluait. Deux choses révoltaient sa conscience : voir son père mêlé aux domestiques sous ce toit où elle serait maîtresse, et conserver un secret pour son mari. Car c'était une loyale et digne fille !

— Comme elle fut une honnête et sainte épouse, soupira Bricbet, doucement ému au souvenir de celle qui avait été la première compagne de sa vie.

Celui que nous appellerons maintenant Pigeot continua :

— Je sus tant la supplier et lui répéter que cet état de domestique me plaisait, et que ce mariage, s'il venait à manquer, causerait ma mort, que mon enfant consentit aux conditions. Enfin, j'avais réussi !!!

« Ah ! quelles douces années j'ai vécu à vos côtés, près de ma fille, riche et honorée. Comme un baiser pris à la dérobée, un simple serrement de main me faisaient chaudement battre le cœur ! Combien de paroles, insignifiantes pour vous, vibraient entre nous de tendresse cachée !

« Que me faisait à moi d'être domestique quand je savais mon enfant à l'abri de la hideuse misère, quand partout, espion bien heureux, j'entendais chanter les louanges de celle qui a fait bénir par tous les pauvres ce nom que vous lui avez confié !

« Oui, oui, j'ai connu le bonheur complet... mieux qu'elle encore ; car ce secret que, pour son père, elle cachait à son époux troublait sans cesse son âme innocente.

« Quelle peur nous avons éprouvée tous deux ce jour où, moi malade, vous avez eu l'idée d'envoyer vous-même le quartier de pension au procureur de Nancy, qui vous a répondu que Pigeot était inconnu dans la ville ! Heureusement j'ai tout arrangé en vous faisant parvenir de Bruxelles cette lettre où Pigeot vous annonçait qu'il y avait transporté sa résidence.

L'accent de l'intendant qui avait retenti joyeux en parlant du bonheur passé, se fit subitement triste.

— Hélas ! dit-il, à être heureux on ne compte pas les années ! La mort vint s'abattre ici quand ma félicité, qui durait depuis dix sept ans, me semblait à peine commencée. Je vis en quelques heures s'éteindre celle qui était destinée à me survivre. Ah ! le ciel ne devrait pas permettre que les pères ensevelissent les enfants... c'est trop de douleur !

Et Pigeot, se cachant la tête en ses mains, bégaya en sanglots.

Si coupable que fût cet homme trois fois assassin, Bricbet et Maurice regardaient attendris cette affliction paternelle. Dans leur esprit commençait à naître le soupçon du motif qui avait guidé Pigeot en sa criminelle conduite.

Le vieux serviteur reprit d'une voix brisée par les larmes :

— Je serais mort, si Dieu compatissant, à la place de l'ange parti, ne m'avait laissé à aimer une autre bonne et douce créature... la fille de mon enfant... Mon cœur, qui s'était élargi pour les aimer toutes deux à la fois, reporta sur une seule cette double tendresse qui le faisait battre. Alors j'ai vu Pauline avec passion... avec une sorte de frénésie douloureuse.

À ce mot, Bricbet et Maurice échangeèrent un regard d'étonnement que vit Pigeot.

— Oui, douloureuse, répéta-t-il, car j'étais victime de mon propre piège. La mort avait si vite surpris ma fille, qu'elle n'avait pas eu le temps de prévenir Pauline de ce que lui était ce domestique qui vieillissait dans la maison. Pour Pauline je suis et je

n'ai jamais été qu'un dévoué serviteur que sa mère estimait et qu'elle estimait à son tour. Ces bons baisers, ces caresses qui faisaient le bonheur du père manquent maintenant au grand-père.

« Alors, dans mon besoin de dévouement, j'ai accepté le sacrifice et je me suis voué à cette affection sans retour. J'y ai trouvé une joie sereine, une jouissance amère qui m'a rendu implacable pour tout ce qui menaçait une petite fille. Dans mon idée, monsieur Bricbet, votre fortune appartenait à Pauline... vous n'aviez pas le droit de l'en dépouiller.

Pigeot fit entendre un rire de moquerie.

— Sot que j'étais ! fit-il, vous me fîtes bientôt revenir de mon erreur. Un jour vous vîtes m'annoncer que vous alliez vous remarier. Vous ne comprendrez jamais le terrible effort que je dus faire pour comprimer l'accès de rage qui me monta au cerveau en vous écoutant.

« A cette pensée qu'une autre femme prendrait cette place où j'avais vu une fille ; à l'idée qu'elle étendrait la main pour partager... même pour saisir tout entière cette fortune que je voulais intégrale à ma petite-fille, je devins implacable... ; alors, sans trouble, sans pitié, je résolus froidement de vous tuer et je guettaï l'occasion. Elle ne se présenta pas avant le mariage.

Un frisson parcourut Bricbet à cette phrase prononcée par Pigeot avec un accent de sauvage énergie.

— Je l'avais enfin trouvée, cette occasion, et si vous avez échappé cette fois-là, c'est à un hasard que vous le devez. Un soir, c'était six jours après le mariage, j'avais été vous attendre à quelques pas du logis de M. de Badières, chez lequel vous aviez passé la soirée. Mon intention était de vous tuer au premier coin de rue. On aurait mis sa meurtre sur le compte de Cartouche, qui faisait alors rage dans la ville.

« Quand je croyais que vous sortiriez seul de chez le juge, je vous vis apparaître avec M. Baudouin, que vous reconduisiez un peu sur sa route. Je vous suivais pieds nus dans l'ombre, attendant le moment de votre séparation... Vous causiez ensemble et j'entendais. Je compris que dans la journée vous aviez été faire un testament en faveur d'Aurore.

« Votre mort à ce moment était inutile. Il fallait, avant de vous frapper, vous avoir fait annuler ce testament qui dépouillait une petite-fille ; je vous laissai donc vivre.

— C'est alors que, pour obtenir ce changement d'acte, vous avez fomenté ma jalousie contre Aurore, et que vous m'avez poussé à ce prétendu voyage qui devait me faire tomber sous votre poignard ? dit Bricbet.

— Du moment où vous aviez refait votre testament en faveur de Pauline, je pouvais vous tuer... et j'ai vous ai frappé, fit Pigeot d'un ton bref.

— Le ciel n'a pas permis que votre crime pût réussir, prononça le procureur.

— Dites plutôt que c'est au chevalier de Lozeril que vous devez la vie. Je vous emportais pour vous jeter à l'eau quand, au carrefour, ce jeune homme surgit subitement de l'ombre pour m'arrêter au passage. Il était ivre et tomba sous le poids de votre corps.

« Je pris ma course dans l'obscurité, sans qu'il eût le temps de voir la direction prise, sans qu'il pût se guider au bruit de mes pas, car comme la première fois, je marchais pieds nus. Ainsi qu'il l'a conté lui-même plus tard, une peur folle le fit vous abandonner sans secours pour s'enfuir.

— C'est alors que je vous ai ramassé mourant, dit Maurice.

— Oui, fit sourdement Pigeot, car je revins trop tard. En échappant à de Lozeril, j'avais gagné la petite porte du jardin,

que j'eus encore la force de reformer, et je m'évanouis d'épouvante d'avoir été sur le point d'être pris. Combien de temps dura cette syncope ? je l'ignore. Mais quand je retrouvai mes sens une première pensée fut de savoir ce qu'était devenu le corps. Je regardai le carrefour... Mon fardeau n'y était plus.

— Mon sauveur avait passé, dit Bricbet, en pressant encore la main de Maurice.

XVI

Pendant cette sorte d'interrogatoire, tout se taisait dans l'habitation. Comme nous l'avons dit, les deux femmes s'étaient retirées dans leurs appartements. Les domestiques, d'abord disséminés dans le voisinage après la cérémonie funèbre, étaient rentrés peu à peu et, réunis dans l'office, ils devisaient sur le trépas subit qui avait enlevé deux des principaux habitants de l'hôtel. La nuit, qui descendait lentement, allait bientôt couvrir le jardin de ses ombres.

En ce moment le bruit du lourd marteau de la porte d'entrée annonça qu'un visiteur se présentait à l'hôtel, et, une minute après, le sable de l'allée craqua sous le pas d'une personne qui traversait le jardin.

— Vient-on ici ? demanda Bricbet.

Maurice s'approcha avec précaution de cette fenêtre qui avait été ouverte par l'intendant quand il avait voulu mieux écouter le bruit des cloches.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 août 1886 — (No. 346.)

VARIÉTÉS

Le petit Paul est gourmand. Le petit Paul est grondé et repentant.

— Vois tu comme c'est vilain d'être gourmand, mon petit Paul ! Dis toi-même, dis que c'est bien vilain d'être gourmand ?

— Oh ! oui, petite mère. C'est bien vilain d'être gourmand ; mais c'est bien bon !

* * *

La racine du travail est amère mais ses fruits sont doux.

* * *

Grandes manœuvres :

— Surtout, dit le sergent aux hommes de son escouade, défense de boire de l'eau « astagnante ».

— Pardon, mais un réserviste, qu'est-ce donc que de l'eau « astagnante » ?

— Comment ! vous, un homme éduqué, vous ne savez pas ça ? Mais, parbleu ! c'est de l'eau « acroupie » !

* * *

Une orange gâtée perd ses voisines, comme un seul homme méchant peut gâter tout une société.

* * *

Après six mois d'une lune de miel sans nuages, Cambardas découvre un jour dans le secrétaire de sa femme une liasse de billets doux, dont le naturalisme ne permet aucun doute au malheureux époux.

— Infâme ! s'écria-t-il, tu me trompes ; moi qui...

La jeune femme avec un doux sourire :

— Gros bêta ! tu ne vois donc pas que ces papiers datent d'avant mon mariage ?

NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries ci-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent ceux qui prennent un abonnement de trois années au FEUILLETON recevront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant très-restreinte, nous conseillons à nos amis de se hâter.

PRIMES OFFERTES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recevra en prime l'une des séries ci-après mentionnées (une série par chaque année d'abonnement — au choix) contenant les histoires suivantes complètes :

PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Épée — Un Noviciat — Le Roi des Voleurs — Le Trésor de Strongsay — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse — et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevront en plus les ouvrages suivants :

Exil l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Dramas de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On s'abonne pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & OIL, Éditeurs,

Boîte 1986.

No 475 Rue Uraig, Montréal.